

Élections sénatoriales

Datum 17.9.2026

Subjekt Sénat

Kontakt <div> <div> <div> </div> <div> <div> <h2>Documents associés</h2> <p>Pour en savoir plus sur les données essentielles du scrutin, consulter la brochure :</p>
<p>https://senatoriales2026.senat.fr/media/6a468691a692a_Livret_Donnees_essentielles_Scrutin_2026.pdf</p>
<p>Consulter le calendrier du renouvellement des instances sénatoriales:</p>
<p>https://www.senat.fr/ordre-du-jour/files/Calendrier_renouvellement_instances.pdf</p> </div> </div>
</div> </div>

Region Francie

Kategorie Politika

Le dimanche 27 septembre 2026, le Sénat renouvellera la moitié de ses 348 membres, élus par un collège de grands électeurs, composé à 95 % de maires, d'adjoints aux maires et de membres de conseils municipaux.

Le scrutin concerne les 178 Sénatrices et Sénateurs de la série 2, soit 58 départements en métropole, une circonscription des Français de l'étranger, ainsi que les Sénateurs et Sénatrices de la Guyane, de Saint-Barthélemy, de Saint-Martin, des Iles Wallis et Futuna et de la Polynésie française.

119 sont élus à la représentation proportionnelle (67 %), et 59 au scrutin majoritaire (33 %).

Les médias pourront accéder à la salle des conférences le dimanche 27 septembre à partir de 17h, sur accréditation préalable, pour réaliser des duplex et des interviews des Sénatrices et Sénateurs présents.

Les résultats des élections seront disponibles en direct, au fil de l'eau, sur le site senatoriales2026.senat.fr et affichés en salle des conférences.

De plus, dès le lendemain du scrutin, **les listes des Sénateurs et Sénatrices par circonscription** seront disponibles sous différents formats sur le même site, et permettront de réaliser des **statistiques sur la composition du Sénat renouvelé.**

Les journalistes souhaitant être accrédités à la soirée électorale sont priés de s'inscrire auprès de la direction de la communication du Sénat (presse@senat.fr), dès que possible et au plus tard le jeudi 24 septembre à 17 heures en joignant une copie de leur carte de presse (délivrée par la CCIJP ou par le ministère de l'Europe et des affaires étrangères)

Merci d'indiquer les date et lieu de naissance (nouvelles procédures d'accès depuis le 1^{er} juillet 2026)

Attention : aucun stationnement de véhicule, quel qu'il soit, ne sera autorisé dans l'enceinte du Palais du Luxembourg. Un stationnement sera possible dans le Jardin du Luxembourg pour les véhicules satellite, sur demande préalable à adresser au plus tard le lundi 21 septembre à presse@senat.fr

<https://www.senat.fr/salle-de-presse/communiques-de-presse/presse/17-09-2026/elections-senatorial-es-soiree-electorale-le-dimanche-27-septembre-2026-de-17h-a-23h.html>